

**RELEVÉ DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION**  
**ECONOMIES D'ÉNERGIE - PERFORMANCE ÉNERGETIQUE**  
**du lundi 15 avril 2019**

*Participants : Pascal GAVAZZI, Gilles MARTINET, Jean-Marc JAVAUX, Viviana CARSANA, Denis DUMAIN, Daniel NOURRY, Céline CHAPELLE.*

*Excusés : Gérard THOUILLEUX.*

• **Concours Ecoloustics :**

*La Commission, constituée en jury,*

*- établit la liste suivante des lauréats au concours Ecoloustics :*

- *1er : Ecole de Plancher-Bas, classes CM1/CM2 de Mme Nathan et M. Frenot*
- *2e ex aequo : Francas de la Com'Com des Mille Etangs (Mélisey, Saint Barthélémy, Ternuay, Faucongnay)*  
*Ecole de Favorney, classe CM1/CM2 de Mme Journet*
- *4e : Ecole de Favorney, classe CM1/CM2 de Mme Le Toquin*

*- Propose d'attribuer les récompenses suivantes :*

- *participation dans la limite de 350 € par structure pour l'organisation d'une visite d'un site de méthanisation en Haute-Saône (bus, goûter)*
- *achat d'un jeu et/ou d'un support pédagogique par classe ou pôle périscolaire sur le thème des énergies renouvelables pour un budget de 1 100 €*
- *distribution pour chaque élève et encadrant d'un sac en toile aux logos du SIED 70 et du concours Ecoloustics comprenant une casquette avec logos, mousseur pour robinet, ampoule LED, sablier de douche et divers objets en matière recyclable ou solaire (paille, gobelets, trousse, crayon, règle, carnet, lampe de poche...) pour un budget de 20€/élève.*

*- Les récompenses pourront être distribuées le jour de la visite et à cette occasion, un article dans l'Est républicain pourra être publié.*

• **Appel à Projets Maîtrise de l'Énergie dans les bâtiments 2018 :**

*La Commission, constituée en jury :*

*- accorde un délai supplémentaire de 6 mois supplémentaires, aux collectivités qui en font la demande afin de compléter leur dossier.*

*Le tableau de suivi est joint en annexe du présent relevé.*

• **Appel à Projets Maîtrise de l'Énergie dans les bâtiments 2019 :**

*La Commission, constituée en jury,*

- *valide les dossiers présentés et complets qui seront notifiés et dont la liste a été établie à ce jour,*
- *accorde, aux collectivités retenues mais dont le dossier doit être complété, un délai de 6 mois à partir de la date d'envoi du courrier demandant les compléments, faute de quoi le financement sera considéré comme abandonné.*

*Le tableau récapitulatif des lauréats est joint en annexe du présent relevé.*

• **Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux :**

*La Commission, compte tenu des nombreuses demandes des collectivités, souhaite que :*

- le lancement de la consultation pour le groupement d'audits énergétiques ainsi que le dépôt de dossier de demande de subventions auprès de l'ADEME et la Région BFC soit réalisés dès que possible afin de ne pas pénaliser les candidats à l'appel à projets 2019.

- **CEP :**

*La Commission, souhaite :*

- le dépôt d'un dossier auprès de l'ADEME et la Région BFC pour le financement du nouveau poste de CEP.
- le recrutement d'un 2<sup>ème</sup> CEP pour accompagner les collectivités dans le choix et la réalisation de leurs travaux,

*Le tableau des demandes d'audits énergétiques est joint en annexe du présent relevé.*

- l'application des tarifs suivants pour l'adhésion au CEP (sur les trois années du service) :
  - Communes sur le territoire desquelles le Syndicat perçoit la TCFE (Cat. 3 et 4):  
250 € par commune
  - Communes qui conservent la TCFE (Cat. 1) :  
250 € par commune + 1 € par habitant
  - EPCI :  
(1000 € + 200 € par bâtiment) x coefficient (1 - 0,5 x population versant la taxe / population totale de l'EPCI)

*Le tableau du tarif CEP pour les EPCI est joint en annexe du présent relevé.*

- **Les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE):**

*La Commission prend acte de l'évolution du nombre de recharges sur les bornes du Syndicat*

- **Photovoltaïque**

*La Commission :*

- prend acte et se félicite des nombreuses demandes émanant des collectivités suite à la mise en place des dispositifs d'aides au développement de la production d'énergie photovoltaïque par le Bureau syndical.
- prend acte de la prochaine mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la chaufferie de Marnay pour une puissance de 7,9 kWc.
- propose le recrutement d'un agent pour faire face aux nouvelles actions mise en place par le SIED 70 et afin de répondre au mieux aux attentes des collectivités.

- **Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) TEPCV :**

*La Commission prend connaissance de l'état d'avancement du dossier.*

*PJ : tableau de suivi de l'appel à projets MDE 2018  
tableau des résultats de l'appel à projets MDE 2019  
tableau des demandes des collectivités pour des audits énergétiques  
tableau du tarif CEP pour les EPCI.*

Diffusion :

- Les membres du bureau Syndical
- Les membres des commissions « Economie d'énergie –Performance énergétique »